

**Réponse à la question n° 415
de M. David Krienbühl (PLR)
relative à la situation financière de Groupe E Celsius SA**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 19 janvier 2026, M. D. Krienbühl a posé la question suivante:

"Selon les comptes 2024 récemment publiés par la société Groupe E Celsius SA – avec un retard de six mois –, il ressort que l'endettement total de cette société fille de Groupe E a fortement augmenté, passant de CHF 149 millions en 2023 à CHF 218 millions au 31 décembre 2024, soit une hausse de 46%. Pour rappel, la Ville de Fribourg détient 27,29% du capital-actions de Groupe E Celsius SA.

Dans ce contexte, le Conseil communal peut-il indiquer:

1. Si le Service des finances de la Ville de Fribourg dispose d'informations spécifiques concernant la situation financière actuelle de Groupe E Celsius SA et l'évolution récente de son endettement?
2. Si des analyses de risques financiers ont été menées en lien avec la participation de la Ville de Fribourg dans cette société, notamment au regard de l'augmentation marquée de la dette et des prêts accordés par Groupe E?
3. Le cas échéant, quels sont les risques potentiels identifiés pour la Ville de Fribourg et quelles mesures de suivi ou de surveillance sont envisagées afin de protéger les intérêts financiers et les intérêts de la Commune?"

Réponse du Conseil communal

Le Service des finances a pris connaissance des comptes annuels 2024 de Groupe E Celsius SA, lesquels confirment une augmentation significative de l'endettement total, passé de CHF 149 millions à CHF 218 millions en une année. Cette évolution s'explique principalement par la phase d'investissement intensive liée au développement et à l'extension des réseaux de chauffage à distance (CAD), notamment à Fribourg et dans d'autres régions. Ce développement est parfaitement en phase avec la politique énergétique communale et doit contribuer de manière importante à la décarbonation des systèmes de chauffage du territoire communal. On peut citer par exemple les raccordements progressifs au CAD Fribourg de la rue de l'Hôpital ainsi que de la rue Saint-Michel ainsi que des chantiers en cours ou planifiés sur les rues du Criblet, du Temple ainsi que la rue de Romont.

L'augmentation de l'endettement permet donc de réaliser ces infrastructures lourdes, à forte intensité capitalistique et inscrites dans une logique de long terme visant une production d'énergie majoritairement renouvelable et locale et qui permettront à l'entreprise de prospérer durant les prochaines décennies. Les actifs CAD remplacent ainsi progressivement les actifs gaz dans le bilan de la société.

À ce stade, le Service des finances ne procède pas à un suivi financier spécifique et régulier de Groupe E Celsius SA, en dehors de l'analyse des informations publiques mises à disposition des actionnaires, notamment les comptes annuels et le rapport de gestion. Cette pratique s'explique par le statut de la Ville de Fribourg en tant qu'actionnaire minoritaire ainsi que par le fait que la gestion opérationnelle et financière de la société relève exclusivement de ses organes de gouvernance dont deux sièges sont assurés aux représentants de la Ville de Fribourg. Cela étant, au regard de l'augmentation marquée de l'endettement constatée dans les comptes 2024 et de l'importance stratégique des activités de Groupe E Celsius SA pour la Ville, le Conseil communal considère qu'un renforcement du suivi financier est opportun. A cet effet, le Service des finances examinera la mise en place d'un suivi périodique ciblé et fondé sur l'évolution des principaux indicateurs financiers et sur les informations transmises dans le cadre du dialogue avec les organes de la société.